
COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE COMITE DIRECTEUR

9 Septembre 2016 à 19H00
à la Maison Régionale des Sports de Lorraine (Salle Léonard)



Présents : M. BILICHTIN Président
MMES ANCEL, BETTIOL B., CANELA, HABART, HENIQUI
MM. BEKKAYE, BERGER, BETTIOL E., BOISSEAU, DEVISE,
GIACOMINI, HECQUET, HENIQUI, JACQUOT, JOLIMET,
KULINICZ, PICHON, PREVEL, TERNARD A, THOMAS,
TIBERI.

Excusés : MM. KACED, MERKLING, STAUDT, VALETTE.

Assistent: MM. ORY, TERNARD B.



Le Président, Thierry BILICHTIN ouvre la séance à 19H30.

Il propose après un rapide tour de table d'entériner les propositions de la CS élargie qui s'est tenu juste avant cette réunion. L'ensemble des éléments se trouve sur le site dans les pages CSR.

Adopté à l'unanimité.

Composition des Commissions : André TERNARD, Secrétaire Général,

Il présente l'ensemble des propositions reçues des Présidents

Après que M. BEKKAYE regrette de ne faire partie d'aucune, le président soumet au vote, l'ensemble se trouve sur le site, au global et par commissions.

Adopté à l'unanimité.

Cooptation de Pascal HEQUET :

Le président précise que le président du CD 54 est le seul des 4 départements à ne pas être membre de la LLBB, il propose de ce fait sa cooptation au bureau et au Comité Directeur avec voix consultative uniquement.

Adopté à l'unanimité.

Informations du Président :

Réforme territoriale :

La CCR recevra un statut juridique à compter du 01/01/2018, elle sera composée des 3 présidents des régions actuelles et ses décisions devront être prises à l'unanimité. La commission de travail aura la structure de la CCR actuelle avec l'apport d'un CTS. L'assemblée générale verra la participation des 12 présidents de comités départementaux + 12 personnes (4+4+4) nommées par les Ligues Régionales.

La CCR aura délégation de la FFBB et redistribuera les subventions reçues à base d'un projet commun. De ce fait, il faudra rapidement préparer le projet lorrain, projet – budget pour l'examiner lors du Comité Directeur de décembre 2016. Il est demandé, à chaque Président de commission, de préparer les éléments concernant leur propre commission.

Ses statuts seront à approuver lors des A.G. régionales de juin 2017.

En ce qui concerne, la future grande région - Janvier 2020, elle sera confiée soit à un Président salarié soit à un Directeur Général, cela sera discuté lors d'une réunion des Présidents de Ligue à la FFBB le 30 septembre.

Elections fédérales :

Luc VALETTE sera notre candidat.

Poste :

Il propose de créer un poste « Service civique » avec un partenariat privé, donc pas de remplacement de Carole MICHAUD.

Demande d'entraîner déposée par P. ORY :

Notre CTS avait souhaité pouvoir entraîner l'Union Sainte Marie, le président refuse cette demande en accord avec l'intéressé. Le Président souhaite que la LLBB investisse le champ du Basket santé et du Basket Citoyen conformément aux directives fédérales et souhaite pouvoir compter sur la disponibilité du CTS.

Adresse mail :

Une adresse générique a été créée pour écrire au Président : président@llbb.fr - utiliser toujours celle-là.

Finances :

Toutes demandes de modifications du budget est à envoyer à Katia HENIQUI, dans le cadre budgétaire fixée – soit normalement : nouvelle dépense = nouvelle recette.

Il signale que la commission des Finances a accepté de passer le tarif des intervenants Pôles à 10 Euros. Pour les stages – statu quo – sauf respect de la précision initiale.

Il soumet aux membres les propositions de tarif de la péréquation pour la saison qui s'annonce – Voir Tarifs année sur le Portail Finances.

Une somme de 8 210 Euros, sous forme de facture d'avoir sera reversée aux clubs pour les matchs seniors avec un ou sans arbitre.

Adopté à l'unanimité.

André TERNARD – Secrétaire Général :

Il précise aux présidents de commissions qu'il est nécessaire de prévoir leurs dates de réunion de manière que le PV puisse être disponible lors de la réunion de bureau ou de CD qui suit.

Il fait part des dernières informations de la FFBB voir sur site.

Il informe des formations organisées par le CROSL – voir sur le site.

En ce qui concerne le site, le portail Finances s'est séparé de la Sportive et il prévoit à moyen terme de migrer les News et les informations FFBB sur un portail différent de celui de la LLBB – les portails Haut Niveau et Féminines seront utilisés pour ceci.

Désormais, chaque portail permet un retour direct vers chacun des autres portails actifs.

Katia HENIQUI – Trésorier Général :

Il signale qu'une nouvelle fiche de frais est disponible sur le site, des menus déroulants permettent de choisir la commission et l'imputation. Elle doit être renvoyée en XLS complète pour permettre son import et les accords des présidents de commission, du président et d'elle-même.

En ce qui concerne les frais de déplacements en Comité ou en commissions, leurs remboursements seront effectués directement à partir de la feuille de présence, le 10 du mois suivant, sauf pour les petites sommes qui seront regroupées.

Elle présente la situation financière à ce jour, voir Finances LLBB sur le portail Finances – mis régulièrement à jour.

Laurent KULINICZ – Président CSR :

Il demande la position des membres sur les obligations d'équipes jeunes, le CD se positionne sur le maintien strict de cette règle.

Il rappelle la nécessité de saisir sur FBI les horaires des rencontres et éventuellement la modification du jour à l'intérieur du week end ce sans effectuer de dérogation.

Eric BETTIOL – Président Commission Technique :

Il rappelle les trois stages qui viennent d'être effectués : Mulhouse – Dombasle – La Bresse

Il relate le déroulement du WEPS avec la participation de 4 intervenants de qualité.

En ce qui concerne, le colloque des entraîneurs, il regrette une faible participation et souhaite que le problème des conditions financières su rattrapage soit revu.

La rentrée des pôles est effectuée, un match a eu lieu contre le Bade Wurtemberg.

L'E.T.R. se réunira le 12/09 et une soirée technique est prévue le 26/09 avec la présence d'Alain WEISS – Thème le jeu à deux et 3.

Michel TIBERI – Président C.R.O. :

Il commente les éléments figurant sur le PV de la 1^{er} réunion de CRO – Voir sur le site Portail CRO

Il revient sur les indemnités de formateur et d'observateur, le président lui rappelle ce qui a été dit dans la partie Finances et lui demande des propositions plus affinées et concrètes au niveau du rapport coût – besoin.

Marie Christine ANCEL – Présidente Salles et Terrains :

3 salles de NM3 posaient problème :

- Silvange : Homologation désormais à jour,
- Vandœuvre et Ludres – dérogation accordée pour la saison par la FFBB.

Laurent KULINICZ – pour Luc VALETTE – Président Statuts et Règlements :

Il fait lecture des modifications de nos règlements généraux.

Adopté à l'unanimité.

-Tour de table

Philippe ORY évoque le CQP réalisé en collaboration avec le Centre de formation du SLUC Nancy, les nouvelles formations sont plus conséquentes et amènent des frais supplémentaires, il souhaite que désormais celles-ci soient payantes. Gérard BERGER, Philippe ORY et Sébastien COLAS proposeront une tarification en faisant référence aux possibilités d'UNIFORMATION.

Il évoque également les difficultés du 3*3 – le président étudie des possibilités d'une autre organisation.

Il souhaite connaître les coûts d'intervention de Bertrand TERNARD sur les stages Ligue.

Christine HABART demande et reçoit des précisions sur les OTM Club.

André TERNARD souhaite que la CRO revoie les désignations sur les rencontres amicales et qu'une définition précise des barèmes selon les niveaux soit formulée.

Betty BETTIOL rend compte des formations EMARQUE déjà effectuées et précise qu'elle est à la disposition des clubs pour d'autres formations.

Le Président clos la séance à 21H50.

Le Secrétaire Général



André TERNARD

Le Président,



Thierry BILICHTIN